



Recensioni e schede

Ramon J. Pujades i Bataller

*Les cartes portolanes.
La representació medieval
d'una mar solcada,*

Lunwerg editores, Barcelona, 2007,
pp. 526

Già nel titolo del libro si manifesta, da parte dell'Autore, l'intenzione di studiare una branca della storia ben precisa: la cartografia medievale, in tutta la sua complessità e globalità. Egli non ha apportato limitazioni temporali o di ambiti geografici, per non condizionare o circoscrivere l'oggetto della sua indagine. Del resto, limitare in modo aprioristico una ricerca in funzione dei limiti territoriali stabiliti dagli Stati nazionali contemporanei, ma anche in funzione dei tempi inseriti nelle età cronologiche prefissate dalle pratiche accademiche, costituisce una scelta metodologica molto diffusa nella produzione storiografica contemporanea, che però rischia di mutilare la capacità di comprensione dei processi storici nel loro insieme. Un'indagine che aspira a interpretare e a comprendere nella sua completezza e complessità spazio-temporale l'oggetto analizzato, deve partire dalla fase della sua genesi, deve seguirlo, momento per momento, in tutto il suo processo evolutivo, ma deve, altrettanto rigorosamente, contestualizzarlo, in maniera sempre più precisa. È importante, quindi, identificare

tutta l'area della sua diffusione, senza circoscriverne il campo d'azione in un'unico settore definito. Solo così si può giungere a coglierne la vera natura e a calibrarne il reale impatto sul sistema sociale su cui si indaga.

Le carte portolane, le prime credibili mappe, realizzate in scala, del mondo occidentale, cominciano a lasciare traccia nelle fonti storiche attorno al XIII secolo, soprattutto nell'ultimo trentennio, e mantengono inalterate le loro caratteristiche tecniche fino alla fase di transizione tra il secolo XV e il XVI, momento nel quale cominciano ad apparire le prime carte portolane graduate secondo la latitudine. La ragione di questo cambiamento è legata all'avvio della navigazione sull'Oceano Atlantico sulla base della strumentazione astronomica, come conseguenza delle nuove scoperte geografiche compiute dai portoghesi; lo sviluppo della nuova cartografia ha la sanzione definitiva con il passaggio dell'Equatore, nei primi anni Settanta del secolo XV.

Le carte portolane medievali rappresentavano e raffiguravano la dimensione geografica di tutto il Mediterraneo, le coste atlantiche dell'Europa e quelle atlantiche del Nord Africa. Si è a conoscenza che uomini a bordo dei vascelli occidentali navigavano e si recavano in quelle acque. La ricerca portata a termine dall'autore è riuscita a dimostrare che la produzione cartografica si concentrava nel

Mediterraneo Occidentale e, più precisamente, a Genova, a Venezia e a Maiorca. Al contrario di quanto si riteneva fino a tempo fa, questo studio ha messo in evidenza che la produzione di carte in alfabeto arabo nel Nord Africa fu molto tarda, quantitativamente scarsa e qualitativamente debitrice al momento della loro redazione a quanto era stato già prodotto dall'Occidente cristiano, e che le carte in alfabeto greco del Mediterraneo orientale sono poco più di quelle arabe. Come conseguenza, questa acquisizione limita l'ambito essenziale degli studi a quell'arco costiero del litorale europeo che si estende tra le spiagge d'Almeria e le coste dalmate. Un'area, come ben sanno i medievalisti, completamente rappresentata dal notariato di modello bolognese, con una prassi di registrazione degli atti in grado di mettere a disposizione una grande abbondanza di documentazione bassomedievale, non rintracciabile nel resto dei territori occidentali e nel mondo arabo.

Una volta fissati i limiti spaziali e temporali, l'altra scelta rilevante intrapresa dall'autore è stata quella della metodologia da seguire. Il primo passo da lui compiuto è stato quello della raccolta delle fonti. Emerge da questa ricerca la consapevolezza a cui è pervenuto il Pujades che non si può studiare correttamente una manifestazione storica della cultura scritta di un'epoca passata, senza conoscere bene l'assemblaggio delle varie testimonianze pervenute. In fondo era questo il primo grande ostacolo che si palesava a una simile e complessa ricerca e a partire da questo lavoro il compito degli studiosi che seguiranno percorrerà un cammino più fluido.

Solo tre carte nautiche medievali si conservano nell'occidente europeo, le altre si trovano disseminate nel resto del mondo, a partire dagli Stati Uniti alla Turchia. Dietro questo libro emerge un lavoro di lunghi anni, caratterizzato da pazienti trafale burocratiche – si pensi ai due anni impegnati per ottenere la carta Principe Corsini di Firenze –, di ricerca e di notevole impegno, fino a poter raggiungere il traguardo che vede il passaggio dal

centinaio di carte edite da Tony Campbell, nel 1986, all'attuale raccolta di 330 illustrazioni, inserite in un DVD, che è correlato a questo volume. Tutto il materiale è corredato da una settantina di carte originali, dieci delle quali tardomedievali e più di quaranta atlanti originali. Grazie a tutto ciò è stato possibile rappresentare e raffigurare più del 95% delle opere censite dal Campbell, che sono risultate sicuramente anteriori al 1470.

Inoltre, l'autore, grazie a questo pregevole lavoro di raccolta di carte e di mappe, sopravvissute all'incuria del tempo, è riuscito a determinare e a stabilire il grado di rappresentatività della sua raccolta, rispetto a quanto era stato prodotto all'epoca. Egli ha realizzato una simile verifica attraverso un lavoro certosino di raccolta della maggiore quantità possibile di notizie, dirette o indirette, sulle fonti coeve; è riuscito a raccogliere notizie nelle biblioteche e negli archivi del Mediterraneo Occidentale, tra quelli più ricchi di fonti storiche, anche sfruttando le notizie apprese direttamente dai ricercatori che hanno passato molti anni a studiare tali fonti. A fornire la testimonianza di questo enorme lavoro si possono consultare i 154 documenti e le 24 opere a stampa inserite nel secondo capitolo. Si tratta di un reale avanzamento degli studi in questo settore.

Dopo la fase della perlustrazione e del reclutamento delle fonti a disposizione, il Pujades ha affrontato il compito della datazione delle fonti, interpretandole e contestualizzandole. Non è stato un lavoro semplice, poiché si è trattato di definire geograficamente e di datare una grande quantità di carte anonime. Solo su questa base si poteva descrivere con precisione la nuova tipologia delle mappe e il loro processo evolutivo. Per svolgere un simile compito non bisogna solo sfruttare la paleografia, la conoscenza delle caratteristiche linguistiche e di quelle cartografiche: solo lo studio della toponomastica consente di definire e di datare con precisione le carte in archi temporali di quarti di secolo e distinguere, ad esempio, le carte genovesi dalle veneziane. Ecco perchè

la cinquantina di pagine dell'appendice toponomastica sono quelle che sostengono l'intera opera. Le due zone trascritte, l'Adriatica settentrionale e il litorale continentale della Corona d'Aragona, non sono state scelte a caso, ma ben coscientemente, dopo avere trascritto molte carte con differenti datazioni. Da una parte, la scelta è stata dettata dalla convinzione che sono due le aree particolarmente attive toponomasticamente, all'incirca in tutto il periodo, e, dall'altra, poiché contengono un numero particolarmente elevato di differenze tra il territorio genovese-catalano e quello veneziano.

La documentazione consultata dall'autore si è concentrata nell'Archivio della Corona di Aragona, certamente uno dei più ricchi del mondo per abbondanza di fonti medievali, si è trattato di una piattaforma privilegiata per condurre un'analisi di ciascuna tipologia documentaria. Ciò, da quanto si coglie dall'opera, ha lasciato emergere nell'autore la coscienza che le notevoli imprecisioni presenti in alcuni studi storici, sono in gran parte la conseguenza del non esserci stata, da parte degli autori che lo hanno preceduto, una critica euristica accurata delle fonti usate. Proprio questo elemento ha rappresentato la maggiore preoccupazione che ha guidato il Pujades nel condurre l'indagine, oltre ad avere consultato fonti dirette e indirette.

Un simile e ricco percorso di ricerca gli ha consentito di raccogliere un'abbondante mole di notizie e di poter redigere un testo di circa quattrocento pagine, in un libro in formato gran folio, illustrato con circa trecento immagini, scelte e ordinate con grande attenzione per facilitare la comprensione del lettore. Attraverso la ricostruzione che si rintraccia nella stesura del testo emerge che il ricercatore spagnolo ha voluto dare risposta al alcuni grandi quesiti: Chi? Come? Quando? Perché? Per quale motivo? La volontà di dare risposte a queste domande gli ha dato la possibilità, e anche l'opportunità, di sciogliere e chiarire miti infondati attraverso l'utilizzo di dati estrapolati da

documentazione scientifica. Le carte portolane del resto sono la rappresentazione medievale di una grande e assai transitata via marina. I fenomeni legati alla nascita di queste carte e alla loro diffusione sono direttamente collegati all'espansione del commercio marittimo internazionale dell'Europa mediterranea occidentale sviluppatosi in quel contesto storico.

Rossana Sicilia

Nicola Matteucci

Lo Stato,
il Mulino, Bologna, 2005, pp. 107

Extrait mis à jour du mot «*Stato*» publié précédemment dans l'*Encyclopédia del Novecento* en 1984 l'ouvrage de Nicola Matteucci est un précis de philosophie politique rédigé par l'un des fondateurs de la revue *Il Pensiero Politico*. Débarrassé de toutes notes et appareils critiques l'auteur n'en développe pas moins une conception tout à fait personnelle et dense dont le postulat épistémologique conduit à délimiter le critère de démarcation au-delà duquel l'esprit est appelé à connaître en actes des choses particulières qui n'étaient connues seulement en puissance. On dira alors que quelqu'un acquiert la science (Saint Thomas d'Aquin, *Questions disputées sur la vérité. Questions XI. Le Maître*, Bernadette Jollès (ed.), Paris, 1992, p. 38). C'est ce cheminement périlleux suivant un ordre de succession phénoménologique des chapitres sur le mode de la discontinuité temporelle (Gaston Bachelard, *La dialectique de la durée*, Paris, 1993, p. 51) que Nicola Matteucci nous invite à emprunter la forme ancienne, la modernité et le dépassement de l'Etat.

La codification de la fin du XVIIIème siècle et du XIXème siècle a reçu en héritage deux traditions: celle du nominalisme de Guillaume d'Occam et de Luther pour lesquels le droit naturel est toujours au fondement du droit positif et celle du contractualisme de Hobbes et Locke pour lesquels c'était la raison qui

était le fondement du pacte originel. L'apport majeur de la Révolution française fut de donner à l'Etat la légitimité d'une loi reconnaissant l'atomisation de la société en individus et non plus seulement un monopole collectif de la violence légitime. Or, cet Etat de droit entra en crise avec la poussée de l'Etat social ou de justice. Cette distinction conduit l'auteur à la notion de représentation: celle ancienne de la Glorieuse révolution anglaise de 1688 et des parlements français des corps délibérants, celle individuelle des révolutions américaine de 1776 et française de 1789. Le mot de culture est employé, d'une part, comme le résultat de la révolution scientifique lancée sous l'impulsion de Francis Bacon en 1620 qui donna à la forme politique une dimension statistique et par conséquent accéléra la bureaucratie. Ceci est contestable d'un point de vue chronologique puisque dans *Della Ragion di Stato* publiée pour la première fois en 1589 Giovanni Botero remplaça le principe de la *virtù* aux réminiscences antiquisantes par la vertu catholique de la *prudenza* (Federico Chabod, «Giovanni Botero», dans *Scritti sul Rinascimento*, Torino, 1981, pp. 268-300). C'était que le sens du mot qui avait été l'une des quatre vertus catholique devint un demi siècle plus tard sous la plume du jésuite espagnol Baltasar Gracian le sanctuaire du silence (Baltasar Gracian, *L'art de la prudence*, Jean-Claude Masson (ed.), Paris 1994, p. 34). Nicola Matteucci entendit la culture d'autre part pour désigner la production de valeurs et à ce propos c'est la nation qui pour lui emplit le lieu laissé vide par la religion. Or, en ayant la nation pour horizon l'Etat provoque aussi par la délimitation de frontières, l'historicité d'un territoire et la territorialisation d'une histoire soit l'institutionnalisation par conséquent matérielle de sa projection (Nicos Poulantzas, *L'Etat, le pouvoir, le socialisme*, Paris, 1978, pp. 102-133). Le processus de dissociation caractéristique du mouvement d'autonomisation de l'Etat

vis-à-vis de la culture ne va pas ainsi de soi lorsqu'il s'est agit de son extension aux sociétés dépendantes (Bertrand Badie, Pierre Birnbaum, *Sociologie de l'Etat*, Paris, 1982, pp. 143-153). L'exemple italien en apporte une preuve éclatante. Après la domination française qui avait fait la première unité italienne la proclamation du royaume d'Italie en 1860 dû composer, d'une part avec la fragmentation interne qui depuis la Restauration avait divisé la péninsule en cinq entités, royaume de Sardaigne, Lombardie-Vénétie, Grand-duché de Toscane, Etat pontifical et duché de Modène et Parme et royaume des Deux-siciles, d'autre part avec la dépendance du secteur industriel vis-à-vis de la France, la Grande-Bretagne, la Suisse et l'Autriche. C'est dans le Grand duché de Toscane que la part des actifs dans la production industrielle en 1859 fut la plus nombreuse. Or, c'est le phénomène de travail à domicile dans son sens le plus étendu de la pluriactivité qui permet d'expliquer ces contrastes. Les pays les plus concernés furent le royaume de Sardaigne avec son tissu serré de petites villes et le royaume des Deux-Siciles qui occupaient environ 40% de la population dans leurs industries (Giorgio Mori, «Industria senza industrializzazione. La penisola italiana dalla fine della dominazione francese all'unità nazionale (1815-1861)», dans *Studi Storici*, 1989, 3, pp. 603-635). De cette réalité multipolaire rend compte le récent concept de révolution industrielle (Christopher A. Bayly, *La Naissance du monde moderne (1780-1914)*, Paris, 2006, p. 606) mais entre le juste échange du commerce équitable prôné par Giovanni Botero et la centralisation des différents foyers de l'accumulation capitaliste il y a plus qu'un changement de degré, un changement de nature qui va commander l'orientation péninsulaire du Piémont lors de la création de la banque d'Italie en 1849 (Thierry Couzin, *Passer par le XIXème siècle. Les frontières, le capitalisme et l'Occident. Aux origines européennes de l'unification italienne*,

Berne, 2009, pp. 229-231). Victor-Emmanuel II dès lors poursuivit son effort vers le Sud.

L'époque moderne travaillée par la réflexion sur l'autonomie du politique proposa une galerie de portrait qui relève de l'histoire des concepts dans la mesure où le fait historique était la variable d'un exemplum dont la répétition acquérait la fonction rassurante d'un temps continu (André Stegman, «Modules antiques et modernes dans la *«Ragion di Stato»* et leur fonctionnement», dans *Botero e la «Ragion di Stato»*, A. Enzo Baldini (a cura di), Convegno, Firenze, 1992, pp. 23-40) Au XIX^{ème} siècle les Etats européens sont entrés en crise parce que leur espace territorial était devenu trop petit et c'est seulement par extension qu'après le milieu du XX^{ème} siècle fut rendu nécessaire la construction d'un marché commun et la constitution de l'Alliance atlantique. A la suite conclut le politologue se produisit une rencontre entre le pouvoir issu de la souveraineté populaire et le pouvoir fonctionnel qui aboutit à la perte de souveraineté de l'Etat et marqua une sorte de retour à des luttes entre ethnies et confessions. Histoire actuelle, histoire à poursuivre à laquelle nous engage Nicola Matteucci.

Thierry Couzin

Eric J. Hobsbawm

*Aux armes, historiens.
Deux siècles d'histoire de la
Révolution française,*

La Découverte, Paris, 2007, pp. 154

Voici vingt ans la France célébra le bicentenaire de sa Révolution de 1789. Sa couverture aussi bien dans les médias que dans la production historiographique fut imposante. Celle-ci eut une rémanence extraordinaire dans de nombreux pays d'Europe, aussi bien au-delà de la Méditerranée qu'outre-Atlantique, voire en Asie, dont porte témoignage l'adoption massive de drapeaux tri-

colores dans le monde. Il faut essayer de limiter le propos sur la légitimité des découpages chronologiques, d'une part en fonction des célébrations les plus massives, d'autre part en suivant les œuvres de quelques-uns des meilleurs spécialistes de la question, sans pour autant nécessairement s'opposer dans la mesure où l'institutionnalisation n'intervient certes pas à n'importe quel moment pour protéger les cadres de la durée si bien que l'intérêt de l'histoire de l'historiographie est de comprendre dans sa démarche sa propre critique (Giuseppe Ricuperati, *Frontiere e limiti della ragione. Dalla crisi della coscienza europea a l'Illuminismo*, Torino, 2006, pp. 168-283).

Tandis que la célébration du centenaire de la Révolution française en 1889 fut l'occasion de subventionner la publication de *l'Histoire de la Révolution française* de Jules Michelet, de déposer les cendres des généraux Carnot, Hoche et Marceau au Panthéon, enfin de créer en 1891 une chaire spécialisée sur la période à la Sorbonne qui fut confiée à Alphonse Aulard, les ambassadeurs de Russie, d'Italie, d'Autriche-Hongrie, d'Allemagne et de Grande-Bretagne refusèrent de s'associer à l'anniversaire de la réunion des Etats généraux tous étaient-ils présent pour célébrer le 14 juillet 1789 puisque le gouvernement avait prit soin d'enserrer l'événement avec l'organisation de l'exposition universelle à Paris dont la plus grande attraction consista en l'inauguration de la tour Eiffel. Auparavant en 1880 le 14 juillet devint le jour de la fête nationale et au même moment La Marseillaise finit par s'imposer comme hymne national. La loi de 1889 sur la conscription obligatoire fut une traduction de la solidarité républicaine comme du reste à la suite la première loi sur la nationalité votée en 1889 rapporta celle-ci à l'Etat et laissa le soin aux élus de la III^{ème} République le soin de décider des critères de l'appartenance à la communauté nationale. De l'identité à l'identification l'immigrant était à la fois autre par

son origine et son appartenance sociale et se confondait alors avec les Italiens qui étaient déjà en 1891 240 000. C'est pour faire face aux flambées xénophobes que le mouvement syndical se développa et notamment la création des Bourses du travail par Fernand Pelloutier en 1893.

En 1989 la présidence de la Commission nationale de la recherche historique pour le Bicentenaire fut confiée à Michel Vovelle. On discuta ferme lors de cette commémoration de savoir à partir de quand la Révolution française avait commencée et si elle avait encore quelque chose à nous apprendre. Le 8 août 1788 la décision de réunir des Etats généraux à Paris provoqua de nombreuses réactions et inspira à l'abbé Emmanuel Sieyès la publication de son livre «Qu'est-ce que le tiers état?» en janvier 1789 qui eut aussitôt un succès foudroyant. Le plan de ce pamphlet écrivit-il est assez simple: «1. Qu'est-ce que le Tiers Etat – Tout. 2. Qu'à-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique – Rien. 3. Que demande-t-il – A y devenir quelque chose». Dans la presse nationale le journal *Le Monde* considéra l'événement qui accorda la liberté d'expression comme liminaire et consacra à la suite de cette première livraison 11 autres dossiers mensuels qui donnèrent un écho dans l'opinion plus large aux querelles entre historiens généralement obscures au plus grand nombre en proposant une chronologie propre. Après janvier 1789, le second numéro désigna le 21 mars 1789 avec la proclamation de la scolarité obligatoire, le suivant sur la proclamation de la propriété inaliénable après une sanglante émotion à Paris le 28 avril 1789, puis avec l'ouverture des Etats généraux le 5 mai 1789 l'égalité en droit, le serment du jeu de Paume le 22 juin 1789 qui promettait de promulguer une Constitution pour la France, le 14 juillet 1789 la prise de la bastille inaugura la pratique politique consistant à institutionnaliser l'insurrection, la nuit du 4 août 1789 la déclaration d'abolition des privilèges et le 26 août 1789 la déclaration de droits de l'homme et du citoyen, sep-

tembre 1789 avec les discussions sur les prérogatives du roi aboutissant à lui donner un droit de veto suspensif à l'Assemblée nationale, le 6 octobre 1789 dans la journée de laquelle le roi quitta son palais de Versailles pour Paris, en novembre la sécularisation des biens du clergé, enfin en décembre 1789 le décret sur la liberté de conscience élargit le champ de la citoyenneté.

Il fallut cependant attendre pour qu'une temporalité autre ne s'impose. D'abord par la remise en question du droit de veto par une délégation de citoyens le 1^{er} janvier 1792 que l'honneur nobiliaire de porter les armes soit mise en partage par la pratique du don en argent déposé devant l'Assemblée nationale. Puis que ces désordres comme la récurrence des émeutes en provinces était dû à la spéculation sur les grains et au silence des lois sur le problème de la violence et de la légitimité de son monopole (Sophie Wahnich, *La longue patience du peuple. 1792. Naissance de la République*, Paris, 2008, pp. 261-408), ainsi l'article 6 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen rédigé par Talleyrand sur la procédure de l'appel au peuple comme garantie contre les excès du corps législatif ne fut jamais appliqué par les hommes de loi. Enfin le 21 septembre 1792 fut proclamée la 1^{er} République et put se déployer la sévérité plus plébéienne de la fonction publique, du magistrat au prêtre et à l'instituteur, au maire ou au commissaire qui ne réussit pas à liquider la frivolité de l'aristocratie sans parvenir pour autant à une bonne conscience populaire du paraître et à la fois une allégorie du pouvoir comme pour pallier à l'absence du roi. La forme féminine issue du genre grammatical de liberté, de vérité et de justice, devint ainsi l'incarnation de la République. Les mots de la République de 1792 évoquaient également l'expression politique de la généalogie, le droit naturel et la citoyenneté largement influencée par la pensée de Jean-Jacques Rousseau: «Le vrai sens du mot Cité s'est presque entièrement effacé chez les modernes; la plupart

prennent une ville pour une cité et un bourgeois comme un citoyens. Ils ne savent pas que les maisons font la ville mais que les citoyens font la cité. Les seuls Français prennent familièrement ce nom de citoyens, parce qu'ils n'en ont aucune véritable idée, comme on peut le voir dans les dictionnaires, sans quoi ils tomberaient en l'usurpant dans le crime de lèse-majesté : ce nom exprime chez eux une vertu mais non pas un droit». La décision fut prise par le décret du 22 septembre 1792 lequel stipula : «Le sceau des archives sera changé et portera pour type une femme appuyée d'une main sur un faisceau, tenant de l'autre main une lance surmontée du bonnet de la liberté, et pour la légende ces mots : Archives de la République française. Ce changement sera étendu au sceau de tous les corps administratifs». Sous la Convention encore Caius Gracchus entra dans le panthéon républicain pour évoquer la dimension sociale et agraire du combat du Tribun auquel Babeuf lui emprunta son prénom. Après le 9 Thermidor an II et la mise en examen judiciaire des élus les plus en vue de la Convention, Danton Robespierre et Saint-Just, la Révolution subit encore un changement de rythme. En fin de compte la transition entre les phases fut à contretemps puisque la progression de la législation sur la féodalité d'août 1789 à 1795 connut un mouvement propre tantôt anticipés comme en 1792 tantôt retardés comme en 1794 vis-à-vis de l'évolution générale de l'histoire politique.

La célébration du bicentenaire de la Révolution française fut marquée par la disparition entre août 1989 et la fin de l'année du communisme en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Roumanie, en Bulgarie et en République démocratique allemande. On parla peu de révolutions à propos de ces changements puisque à l'exception de la Pologne il n'existait pas de force d'opposition interne. L'usage du concept «d'illusion héroïque» dans l'oeuvre du jeune Karl Marx rendit possible le trait d'union entre les révolutions de 1789 et 1830 du point de

vue de la conscience politique de la génération que l'historiographie qui arriva à maturité à la veille de la révolution de 1830 parmi lesquels François Guizot, Augustin Thierry, Adolphe Thiers et Victor Cousin qualifia de «bourgeoise». Au fond l'histoire des révolutions en France depuis 1789 puis à partir de la stabilisation de la IIIème République de ce qu'on peut plutôt appeler des crises peut être vue comme dans le temps long comme un apprentissage de la démocratie jusqu'à la déflagration de 1914 (Serge Berstein, Michel Winock, *L'invention de la démocratie 1789-1914*, Paris, 2002, p. 630).

Thierry Couzin

Mark I. Choate

Emigrant Nation.

The Making of Italy Abroad.

Harvard University Press, Cambridge, 2008, pp. 319

Entre 1880 et 1915 30 millions d'Italiens ont émigré au Nord et au Sud de l'Amérique, en Europe et dans le bassin méditerranéen. L'expérience italienne reste un exemple de processus globalisant de migration internationale, ce fut une émigration qui a créé un réseau capillaire à l'intérieur de l'Italie et une voie intime vers d'autres sociétés à travers le monde. Il s'agissait d'une circulation d'individus et de familles, mais aussi de capital, traditions et idées. En combinant l'émigration avec le colonialisme ce livre met l'accent d'abord sur l'importance de l'irréductibilité tel qu'il apparaît en 1870 pour évoquer la rédemption des pays italiens situés dans l'Empire Habsbourg afin d'inclure tous ceux qui pratiquaient la langue italienne dans une nation, et ensuite, sans qu'il y ait un lien nécessaire, trouva un prolongement dans le nationalisme d'Enrico Corradini qui en caractérisant l'Italie comme une nation prolétaire dont les travailleurs émigrés étaient abusés par les nations bourgeoises, notamment fort de son expérience en Amérique du Sud en

1908, fournit un support idéologique au fascisme lorsqu'il rompit avec le libéralisme (Denis Mack Smith, *Storia d'Italia dal 1861 al 1997*, Bari, 2002, pp. 415-449).

L'Italie entra tardivement dans la ruée vers l'Afrique. Sous la responsabilité de Francesco Crispi en 1887 son armée fut battue en Erythrée par les Ethiopiens à Dogali en 1887 puis à Adoua en 1896. L'émigration aux Amériques l'avait précédé et l'Office de statistique chargée de délivrer les passeports fut créée par le gouvernement en 1876. Les Ligures d'abord émigrèrent outre-mer dès 1840 mais ce fut l'industrialisation qui provoqua les départs et ainsi le Nord de l'Italie produisit d'abord plus d'émigrants que le Sud, jusqu'en 1915 plus de 3 millions de Vénitiens, 1,45 millions originaires de Campanie, 870 000 de Calabre et 375 000 de Basilicate s'embarquèrent. Nombreux furent les villages qui développèrent des communautés sœurs, ainsi ceux de Massa et Carrare en Toscane allaient à Barre en Vermont, de Molfetta dans les Pouilles à Hoboken dans le New Jersey, de Florida en Sicile à Hartford dans le Connecticut. On chercha après le désastre africain à organiser la solidarité par le volontariat. En 1889 la Société Dante Alighieri principalement centrée sur la langue répandit ses comités bien au-delà de Trente et Trieste puisque sous la présidence de Pasquale Villari en 1897 les missions s'étendirent en Suisse, en Tunisie, en Egypte et aux Amériques, tandis que peu après en 1911 l'Institut Colonial établit des organismes permanents à New York, Philadelphie, Sao Paulo, Vienne, Constantinople, Alexandrie et au Caire. L'émigration temporaire ne fut pas seulement caractéristique de pays limitrophes comme la France puisque le retour dans la mère patrie exista suivant d'importantes variations par pays aux Amériques. Il s'agissait de faire fortune et non de vivre sur place avec une famille, si bien qu'entre 1905 et 1915 les trois quarts des émigrants rentrèrent des Etats-Unis, les deux tiers d'Argentine, plus de la moi-

tié du Brésil, et la tendance resta telle jusqu'en 1922 lorsque les Etats-Unis promulguèrent des lois afin de limiter l'immigration, et notamment en interdisant l'embarquement par les ports américains elles eurent pour effet d'épuiser la pratique du retour en Italie. En adoptant la perspective de longue durée on peut observer que les immigrations actuelles des Italiens renforcent les anciens noyaux d'implantation italienne puisque les Etats de New York, New Jersey, Pennsylvanie, Massachussets et Connecticut regroupent les deux tiers des italo-phones et des résidents nés en Italie (Anne Melquiond, *Les Méditerranéens créateurs d'Etats hors de la Méditerranée. Langues et cultures méditerranéennes en Amérique et dans la colonisation en général après le XVème siècle*, José Gentil Da Silva (dir.), Université de Nice-Sophia-Antipolis, 1992, pp. 27-28).

L'italianité n'apparut en fin de compte pas seulement comme une identité culturelle mais comme une identité politique. Parler l'italien dans les églises et les écoles eut une résonance internationale bien que l'Italie se soit concentrée sur l'apprentissage de la langue de Dante aux adultes émigrants et à leurs enfants de la seconde génération. Encore aujourd'hui la langue de l'éducation pour l'enfant d'immigré reste controversé aux Amériques. Le gouvernement italien a mis en place un programme pionnier d'apprentissage pour les écoles d'Italien à l'étranger. Cette idée d'italianité hors les frontières a été possible parce que les émigrants ont pu établir avec leur patrie une communauté de lettres, de journaux et d'information, et créer avec la révolution des transports et le mouvement de masse de la population une sphère publique internationale (Jürgen Habermas, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, 1993, pp. 9-322). Pour le dire avec l'auteur, un sens de l'appartenance dans un monde transnational a vu le jour.

Thierry Couzin